

505 LH 59718

9h13

(19h2)

9413

Rémunération du Président de la S.C.E.T.A.

Rémunération du Président de la S.C.E.T.A.

C.A. 14. 1.42 IV Qd a)

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration
du 14 janvier 1942

QUESTIONS DIVERSES

a) "Société de Contrôle et d'Exploitation
de transports auxiliaires" (S.C.E.T.A.)

Sur la proposition de M. LE PRESIDENT, le Conseil décide, en ce qui concerne la rémunération des représentants de la S.N.C.F., de classer en 1ère catégorie la "Société de Contrôle et d'Exploitation de transports auxiliaires".

P.V. (p.8)

D'autre part, par dérogation à la règle générale jusqu'ici admise, il habilité le Président du Conseil d'Administration de cette Société à recevoir directement les émoluments que celle-ci pourrait, le cas échéant, estimer devoir lui attribuer en considération des charges et responsabilités particulières qui lui incombent.

Sténo (p.14)

M. LE PRESIDENT.- M. GATTEN a bien voulu accepter la Présidence de cette Société. Son Conseil d'Administration s'est déjà réuni à deux reprises et il importe de fixer la rémunération qui doit être allouée au Président ainsi qu'à nos autres représentants dans ce Conseil.

Je vous rappelle qu'aux termes d'une décision du Conseil d'Administration de la S.N.C.F., les Sociétés dans le Conseil d'Administration desquelles la S.N.C.F. est représentée, sont réparties, en ce qui concerne le montant de la rémunération à allouer à ces représentants, en deux catégories suivant leur importance : la première catégorie comprend les Sociétés les plus importantes et la seconde les sociétés les moins importantes. Étant donné le rôle que doit jouer notre nouvelle filiale automobile unique, il me paraît normal de la classer dans la première catégorie.

D'autre part, par dérogation à la règle générale jusqu'ici admise, je vous propose que le Président de la Société soit habilité à recevoir directement les émoluments que celle-ci pourrait, le cas échéant, estimer devoir lui attribuer en considération des charges et responsabilités particulières qui lui incombent.

Le Conseil est d'accord sur ces propositions.